

## **Parc flottant public au quai MacPherson** Le projet va de l'avant à la suite de la période de registre

**Magog, le 1<sup>er</sup> mai 2026** – La Ville de Magog informe la population que le projet de parc flottant public au quai MacPherson ira de l'avant.

À la suite de la période de registre tenue les 28, 29, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, 455 signatures ont été reçues. Conformément à la Loi, un total de 2 395 signatures étaient requises pour que le projet soit soumis à un processus décisionnel additionnel. Ce seuil n'ayant pas été atteint, le bail entre la Ville de Magog et Escapades Memphrémagog concernant la location d'un parc flottant entrera en vigueur.

Rappelons que ce projet vise à offrir un espace public saisonnier et gratuit, permettant de bonifier l'accès au lac Memphrémagog tout en s'intégrant à la vocation du quai MacPherson.

L'objectif de la Ville de Magog est de mettre le parc flottant en service à compter du mois de juillet 2026, sous réserve de la réalisation complète des travaux requis. Advenant un retard dans l'échéancier, l'ouverture du parc pourrait être reportée à la saison estivale 2027.

Par la suite, le parc flottant sera accessible annuellement de mai à octobre, pour la durée du bail.

Pour en savoir plus sur le projet, consultez le [ville.magog.qc.ca/parc-flottant](http://ville.magog.qc.ca/parc-flottant).

- 30 -

### **Source et information**

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

